# LETTRE AU ROI,

*PAR un Gentilhomme du Vexin Français.*

# LETTRE AU ROI,

*PAR un Gentilhomme du Vexin Français.*

SIRE,

Un Français, digne de ce nom par ses sentimens patriotiques, par son amour pour la personne sacrée de VOTRE MAJESTÉ:

Ami très-impartial des différens Ordres de l'Etat, & justement attaché à celui dans lequel il a l'honneur d'être né:

Ose déposer au pied du trône l'hommage public de son parfait dévouement à la Nation & à son Roi.

Ce ſentiment, SIRE, ne peut manquer d'être commun à toute votre Nobleſſe.

Elle le gardera comme la première & la plus flateuſe des diſtinctions que puiſſent ambitionner de vrais Citoyens, & la ſatisfaction attachée aux ſacrifices que l'on fait à ſa Patrie, ſera le noble dédommagement de ceux qu'elle va faire.

Oui, SIRE, quoique peu riche en général, & pour une très-grande partie, dans le cas de cette juſte conſidération qui, dans le réſultat du Conſeil du 27 Décembre, n'eſt pas échappée aux obſervations du Miniſtre de vos finances.

Votre Nobleſſe demandera unanimement à ſupporter dans une parfaite égalité, avec les autres Ordres, & en proportion de ſes biens, tout impôt que l'Aſſemblée nationale jugera néceſſaire à la réparation des maux de l'Etat.

Elle renoncera volontiers aux privi-

léges pécuniaires dont elle jouissait: heureuse par ce sacrifice, (bien moindre, sans doute, que ceux qu'elle voudrait faire pour le bonheur & pour la gloire de la Nation & de VOTRE MAJESTÉ), de contribuer à ce qui pourra donner à l'une & à l'autre toute la splendeur qui leur convient.

Doublement heureuse, SIRE, toute votre Noblesse, si, en contribuant au bien général par ses efforts particuliers, il en résulte un soulagement certain pour cette classe infortunée, & très-nombreuse des Sujets de VOTRE MAJESTÉ, qui, dans les campagnes & dans les villes, fournissant, par un travail pénible & assidu, aux besoins les plus essentiels de la Société, a des droits sacrés à sa reconnoissance, & est digne du plus grand intérêt par son utilité & par ses malheurs.

C'eſt entrer dans les vues paternelles de VOTRE MAJESTÉ, de plaider fortement une cauſe auſſi touchante.

Mais en renonçant à toute diſtinction pécuniaire pour le bien public, & pour alléger le fardeau qui peſe trop ſur le Peuple, votre Nobleſſe, SIRE, ne pourroit ſouffrir aucune atteinte à ſes prérogatives honorifiques, que voudroient anéantir des défenſeurs outrés de l'Ordre du Tiers, auſſi extrêmes dans leurs prétentions, qu'indécens dans la manière de les établir.

Ce ne ſera pas par ce ſentiment de vanité, par cet eſprit d'orgueil, par ce dédain, qui ſeroit auſſi injuſte qu'offenſant au Tiers-Etat, & que les détracteurs de votre Nobleſſe oſent lui ſuppoſer généralement, qu'elle ſera jalouſe de conſerver des diſtinctions honorables.

Des principes plus dignes d'elle, SIRE, justifient ses prétentions à cet égard, & lui font un devoir de les soutenir.

Elle les tient de ses ayeux, ces distinctions qu'ils avoient méritées pour leurs services ; elle y a acquis de nouveaux droits par les siens.

Et ce qui les lui rend encore plus précieux, est de pouvoir les transmettre à ses descendans, comme une obligation plus expresse, comme un engagement inviolable envers la Nation & le Souverain, de donner l'exemple de tous les dévouemens que chaque Ordre de Citoyens doit à sa Patrie pour la relever dans ses malheurs, & soutenir ou rétablir sa puissance ou sa dignité.

Que VOTRE MAJESTÉ n'en doute pas, ces sentimens sont dans tous les cœurs de la Noblesse de son Royaume ; & si dans quelques-unes de ses Provin-

ces, il s'eſt élevé de malheureuſes diſſentions entre les différens Ordres, & des prétentions attachées à des conſtitutions particulières dont il ne nous appartient pas de juger :

Nous aimons à croire que les eſprits ſe concilieront, & qu'il ne reſtera aux amateurs des affreux & déplorables excès, qui ont été la ſuite des troubles, que la honte & les remords, s'ils en ſont ſuſceptibles, d'avoir voulu donner le ſignal d'une guerre civile, & verſé le ſang du Citoyen.

Mais on ne peut en douter ; toute votre Nobleſſe, SIRE, mettra ſa gloire à ſecourir l'Etat de ſes biens, comme elle la met à le défendre de ſon épée.

Quoiqu'en diſe cette multitude d'écrits empreints de la plus orgueilleuſe jalouſie, ces libelles injurieux, dignes

de la réprobation des Loix, & de la flétrissure, ou des ennemis forcénés des deux premirs Ordres, abusant audacieusement de la permission que VOTRE MAJESTÉ a donné à tous ses Sujets, de faire part au Gouvernement de leurs lumières, de discuter les intérêts particuliers, pour concourir à l'intérêt général, n'ont profité de la liberté momentanée de la presse, que pour répandre, avec le fiel le plus amer, des invectives grossières, & l'esprit de révolte.

Oui, SIRE, malgré tous ces écrits, que les gens sensés & bien pensans du Tiers-Etat condamnent sans doute, votre Noblesse a toujours été & doit être toujours le plus ferme appui de la Monarchie.

C'est principalement par elle, que la Couronne, chancelante sur la tête de

plusieurs de vos prédécesseurs, a été raffermie.

Elle est assurément bien éloignée de méconnoître toute la part que le Tiers-Etat a eue à de grands événemens qui ont fait des époques célèbres dans nos annales.

Elle sait de plus, qu'il est continuellement utile à l'Etat, au bien public, les uns pour ces travaux pénibles déjà cités, & de première necessité, les autres par cette diversité d'emplois, de charges, de talens très-estimables, par les avantages précieux du commerce; enfin par des professions nécessaires ou agréables que cet Ordre seul peut exercer.

Eh! qui mieux que votre Noblesse, SIRE, connoît le prix du sang plébéyen; nous avons vu couler abondamment celui de ces braves soldats, dont la valeur dégagée de tout intérêt per-

ſonnel n'avoit que l'honneur pour principe.

Nous avons ſouvent applaudis à leurs actions héroïques, & gémis de ne pas les voir récompenſées.

Mais eux-mêmes diſconviendroient-ils que l'exemple de leurs Chefs & d'une foule d'Officiers tirés généralement du corps de la Nobleſſe, enflammoit encore leur courage.

En combien d'occaſion, SIRE, des corps entiers, fatigués d'éprouver une réſiſtance trop opiniâtre, ébranlés par les ſuites d'une manœuvre dangereuſe, ou de quelqu'événement imprévu, rebutés enfin, n'ont arraché la victoire des mains de l'ennemi, évité une défaite complette, que par le généreux dévouement de leurs guides dans le chemin de l'honneur, & la conſtance des plus

vigoureux efforts, pour rallier le soldat, & le ramener au combat !

Henri IV, dont le nom ne peut être prononcé sans la plus vive émotion de respect & d'attendrissement, qui étoit, comme VOTRE MAJESTÉ veut l'être, le père de tous ses Sujets ; qui aimoit particulièrement son Peuple, & les hommes utiles de tous états ; connoissoit si parfaitement ce que valoit sa Noblesse, tout ce qu'elle avoit fait pour lui, & les justes distinctions qu'elle méritoit, qu'il se seroit trouvé vivement offensé que l'on se fût permis de les contester, lui qui se plaisoit à dire que son plus beau titre, étoit celui de premier Gentilhomme de son Royaume.

De quel œil ce grand Roi eut-il regardé des hommes, qui, par leur rang, devant être les premiers soutiens de l'Ordre de la Noblesse (sans préju-

dice au respect, & à tous les égards justement dûs aux autres Ordres), auroient paru livrer le leur à la dégradation, en publiant qu'il n'est rien dans l'État, & que le Peuple est tout.

Louis XIV, SIRE, avoit si bien reconnu la part éclatante, que sa Noblesse avoit eue aux brillans succès des belles années de son règne:

Ce grand Monarque avoit une si juste confiance dans la fidélité, dans la valeur de cette Noblesse, que tout le monde connoît la lettre sublime qu'il écrivit au Maréchal de Villars, quelques jours avant le combat de Denain, où, dans le cas d'un revers, qui eût mis le comble à tous ceux qu'il avoit successivement éprouvés, il déclaroit le projet héroïque qu'il avoit formé de marcher à la tête de sa généreuse Noblesse, & de chasser l'ennemi du

Royaume, ou de s'ensevelir avec elle sous ses ruines.

Ce qu'elle a fait, SIRE, cette Noblesse, aux époques que nous citons, & dans tous les tems ; ses descendans ambitionneront toujours de l'imiter ; & ils le feroient avec la plus vive ardeur sous le règne de VOTRE MAJESTÉ, dont les vertus, la justice, les intentions bienfaisantes inspirent à tous ses Sujets l'amour le plus vif, la plus tendre reconnoissance, & le plus grand desir de procurer à VOTRE MAJESTÉ, en échange des soins qu'elle se donne pour faire le bonheur de la Nation ; la satisfaction & la gloire de donner à l'Etat une Constitution, qui puisse lui assurer toute la félicité, toute la force, toute la considération, qui devroient être constamment attachées à la plus belle Monarchie de l'Univers.

Ce ſont les vœux, SIRE, que forme pour la Patrie & pour VOTRE MAJESTÉ,

Son très-humble, très-ſoumis & très-fidele Sujet,

CLERY,

Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Soiſſonnois.